

Budget Assainissement 2022

Fonctionnement 224 794.97 €

Dépenses :

Chapitre 011 : Charges à caractère général 107 095.37 €

- Ces charges correspondent l'entretien des stations d'épuration (vidange, contrat de prestation : Veolia, suivi des travaux : syndicat Gave et Baise) 70 100 €
- La redevance de modernisation du réseau de collecte 40 000 € correspondant aux années 2021 et 2022

Chapitre 022 : dépenses imprévues 5 000 €

Opérations Ordre : 75 000 €

Résultat Reporté 2021 : 37 699.60 €

Recettes :

La commune ayant décidé de ne pas instituer de taxe d'assainissement, le budget est financé par une subvention du budget communal.

Chapitre 74 : subvention d'exploitation versée par le budget principale de la commune
200 000 €

Opérations Ordre : 24 794.97 €

Pas virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Investissement 385 925 €

Dépenses :

Chapitre 20 et 21 : 80 000 €

Chapitre 23 : 281 130.03 €

- Poste de relevage de Gouze : solde de l'opération
- Travaux d'assainissement dans le cadre d'une nouvelle tranche de travaux sur le secteur de Gouze Bas
- Autres travaux : ces crédits pourront permettre de petits travaux et la continuité des travaux engagés suite aux conclusions du schéma directeur d'assainissement

Opérations Ordre : 24 794.97 €

Recettes :

Opérations Ordre : 75 000 €

Chapitre 10 : Fonds de compensation de la TVA sur les investissements réalisés en 2020 : 20 20 925 €

Chapitre 74 : subventions d'exploitation versée par le budget principale de la commune
100 000 €

La section s'équilibre avec la reprise du résultat d'investissement reporté 2021 : 180 030.74 €